

CHICHEE

INFOS EN BREF N° 71

Décembre 2023

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce dernier numéro de l'année portera sur les points suivants :

1. La mise en sécurité des entrées du village (essais),
2. Fibre optique,
3. Informations sur le thème des arnaques,
4. Mise à disposition de la salle polyvalente pour les séniors,
5. Refont du site internet de la commune – L'app'campagnol,
6. Démarchage par la société TALC,
7. Réunion d'information sur la gestion des déchets,
8. Congés de fin d'année des employés communaux,
9. Vœux du Maire.

1 – Suite à la réunion publique du 29 novembre dernier, animée par Monsieur Raoul De Luiz Ortéga, chargé d'opérations voirie et espaces verts à l'Agence Technique Départementale, la commission intra-muros sous la présidence de son responsable titulaire, Monsieur Louis Aleksandroski, deuxième adjoint, a décidé d'effectuer des essais avec des séparateurs de voie route de Chablis (entrée côté Chablis), carrefour de la RD 45 et de la Grande Rue (entrée côté Chemilly-sur-Serein) et l'amorce de la Grande Rue. Ces premières expérimentations seront réalisées le premier trimestre 2024.

De plus il a été rappelé lors de la réunion publique que le stationnement de véhicules quels qu'ils soient est totalement interdit sur les trottoirs comme le stipule le code de la route. Cette infraction (stationnement très gênant) est passible d'une amende de 135 euros.

Pour faire simple et pour la sécurité de tous : **la route aux véhicules et les trottoirs aux piétons.**

2 – Après l'installation de la fibre optique (98 % des foyers de la commune sont éligibles) sur notre commune en 2023 par la société Yconik, le conseil départemental par l'intermédiaire de son pôle des infrastructures à la direction de la régie routière, a fait une demande d'implantation de 73 poteaux sur 3,8 km en bordure de la RD 45 (depuis Chichée) pour le déploiement de la fibre optique jusqu'à Chemilly-sur-Serein.

Après deux refus d'autorisation de travaux de ma part, pour des raisons évidentes de sécurité routière, climatique, esthétique et une réunion contradictoire afin de solliciter l'enfouissement de la fibre sur cet axe, le conseil départemental par l'intermédiaire de son président a préféré faire valoir son droit à la propriété de cette départementale. Le surcoût de l'enfouissement estimé à 85 000 euros aurait été à la charge de la commune de Chemilly-sur-Serein, qui n'en a pas évidemment les moyens.

Donc les travaux d'implantation de ces 73 poteaux auront lieu de janvier à mars 2024.

3 – La gendarmerie nationale propose d'organiser, en partenariat avec votre commune, une réunion publique sur le thème des arnaques en tous genres (démarchage téléphonique, porte-à-porte, internet, etc.). Cette rencontre se déroulera à la salle polyvalente du pâtis entre le 15 et le 31 janvier 2024.

Si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 12 janvier 2024 inclus sur place ou en appelant le 03 86 42 18 46.

4 – A partir du mercredi 10 janvier 2024, la municipalité propose à ceux et celles qui le souhaitent un créneau d'ouverture de la salle polyvalente chaque mercredi après-midi de 14 heures à 18 heures, pour les "séniors" afin qu'ils puissent se retrouver et profiter de passer du temps ensemble autour de jeux de société divers et variés apportés par chacun d'entre eux.

La mairie mettra à disposition, en plus de la salle polyvalente, une machine à boissons chaudes (café, thé ou chocolat). Si vous êtes intéressés contactez le secrétariat de mairie avant le 5 janvier prochain afin de mettre en place ce rendez-vous hebdomadaire.

5 – Le site internet Chichée.fr fait peau neuve. Nous espérons le rendre ainsi plus attractif. De nouvelles publications y seront insérées comme les menus hebdomadaires de la cantine, etc.

De plus campagnol.fr, qui héberge le site, propose une application à télécharger "campagnol". Ensuite il faut sélectionner votre département puis votre commune. Vous recevrez une notification à chaque publication. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de la commune en toute sécurité puisqu'aucune donnée n'est collectée, il n'y a pas d'inscription ni de géolocalisation. N'hésitez pas à nous faire un retour sur cette nouvelle application.

Toutes les explications ont été mise sur le site Chichée.fr

6 – La société TALC vient de nous informer que des vendeurs réaliseront une campagne de démarchage en porte à porte pour le compte du fournisseur d'énergie SOWEE filiale du groupe EDF du 16 décembre 2023 au 16 janvier 2024. Les commerciaux seront à ce titre amenés à présenter les contrats d'énergie et de services associés SOWEE.

7 – La communauté de communes Chablis Villages et Terroirs organisera le vendredi 23 février 2024 à 18 heures à la salle polyvalente, une réunion d'information sur la gestion des déchets. A compter du 1^{er} janvier 2024 le tri des biodéchets sera obligatoire.

8 – En raison des congés de fin d'année des employés municipaux, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du vendredi 22 décembre 2023 au 02 janvier 2024. Réouverture le mercredi 03 janvier 2024.

Quant à l'agent technique il sera absent du jeudi 28 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024.

En cas de besoin vous devrez vous adresser au maire ou aux adjoints.

9 – La traditionnelle cérémonie des vœux du maire se déroulera le samedi 06 janvier 2024 à 19 heures à la salle polyvalente.



Le maire,
Les adjoints,
Les conseillers municipaux.

Le conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année